



Bordeaux, le 25 avril 2024

Du 12 au 16 JUILLET 2024

PELERINAGE à LOURDES

des PERSONNES MALADES ou HANDICAPEES

Présidé par Mgr Jean-Paul JAMES

La Présidente
Anne-Marie MARTIAL
145 rue St Genès - 33000 Bordeaux
05.56.24.97.07
venir@hospitalite-bordelaise.com

Thème de l'année
« *Que l'on vienne ici en procession* »

Chers jeunes, « Bonnets bleus » et « Jeunes à l'Accueil »,

Notre pèlerinage de juillet s'annonce,
Notre équipe organisatrice y travaille ardemment,
Lourdes nous attend nombreux !!!

Il est temps de penser aux inscriptions, car nos amis malades ou handicapés comptent sur nous pour les accompagner et leur faire vivre ces jours de partage, de rencontres et de prières.
Les conditions d'accueil sont maintenant revenues à la normale mais dans le Sanctuaire comme à l'Accueil Notre Dame, soyons des personnes responsables capables de respecter ce qui nous paraît prudent agissant en conséquence les uns envers les autres.

Le Père Henri CHAIX et Basile PEREZ seront vos référents, secondés par Clara et Joséphine pour le groupe de filles, Paul et Romain pour le groupe de garçons avec cette année un programme très très rapproché du pèlé général.

Votre statut de Bonnets Bleus ou de Jeunes à l'Accueil vous permet de bénéficier d'un tarif forfaitaire comme mentionné sur votre fiche d'inscription.

Vous serez logés à l'Assomption et vous prendrez vos repas à St MICHEL comme autrefois !!!

- Vos **tenues vestimentaires** sont détaillées dans la charte jointe. Veuillez en prendre connaissance impérativement.
- Merci de bien vouloir signer toutes les **autorisations** ainsi que la **charte du jeune hospitalier mineur**.
Un dossier incomplet retarde votre inscription.

Le retour de votre fiche d'inscription doit se faire **le plus rapidement possible** sachant que nous avons besoin de vous auprès de nos amis malades ou handicapés que nous allons accueillir.

Pour les envois par mails, merci d'avoir le réflexe d'imprimer vos fiches d'inscription ...
et de nous les retourner complétées par voie postale accompagnées de votre règlement.

Vous pouvez régler selon votre choix :

- par carte bancaire en utilisant sur notre site sécurisé,
- par chèque à l'ordre de l'Hospitalité Bordelaise (les chèques seront encaissés début juillet)
- ou par chèques échelonnés (cf fiche inscription page 2)

Cette année, pas de « soirées formation » comme à l'habitude, la **SEULE** date à retenir est **le samedi 08 juin à VERDELAIS de 10 h 00 à 16 h 00** pour une journée d'informations au cours de laquelle nous pourrons en groupes de travail « apprendre ou réapprendre » sur les sujets, thèmes et gestes qui nous touchent durant notre pèlerinage de juillet. Bien évidemment, la présence est obligatoire pour les NOUVEAUX et plus que souhaitable pour les « anciens », ne serait-ce que pour les rappels fondamentaux.

En attendant la joie de vous revoir, recevez nos fraternelles amitiés.

La Présidente
Anne-Marie MARTIAL



PELERINAGE à LOURDES

12 au 16 juillet 2024

FICHE D'INSCRIPTION

JEUNES < de 18 ans

A remplir en **MAJUSCULES** et à retourner

au

SECRETARIAT HOSPITALITE BORDELAISE

145 rue St Genès CS 11939

33081 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05.56.24.97.07

ou par mail

venir@hospitalite-bordelaise.com

IDENTITE

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Doyenné : _____

à retourner le plus rapidement possible !!!

Date de naissance : _____ Tél. fixe : _____

Tél. portable : _____ E-mail : _____

Marraine ou Parrain pour les **Nouveaux** : _____

Personne à prévenir en cas de nécessité : _____

Nom : _____ Ville : _____ Tél. : _____

TRANSPORT ET DEPLACEMENT

• Je vais à Lourdes par mes propres moyens : OUI NON

• Je demande qu'une place me soit réservée dans l'autobus :

Cocher le lieu d'embarquement souhaité

<i>Hauts de Gironde</i>	<input type="checkbox"/> Etauliers	<input type="checkbox"/> Blaye	<input type="checkbox"/> Saint-André de Cubzac
<i>Rives Dordogne-Isle</i>	<input type="checkbox"/> Libourne-Gare	<input type="checkbox"/> Vayres	<input type="checkbox"/> Libourne Belle-Isle
	<input type="checkbox"/> Libourne Hôpital	<input type="checkbox"/> St Denis de Pile	
<i>Bordeaux Centre</i>			
<i>Bordeaux Sud</i>	<input type="checkbox"/> Bordeaux, Place de la République		
<i>Bordeaux Ouest</i>	<input type="checkbox"/> Bordeaux, Foyer Monséjour (Rue Delacroix)		
<i>Bordeaux Boulevards</i>			
<i>Bordeaux Rive Droite</i>	<input type="checkbox"/> Fargues St Hilaire	<input type="checkbox"/> Lormont	
<i>Médoc</i>	<input type="checkbox"/> Lesparre	<input type="checkbox"/> St Laurent du Médoc	<input type="checkbox"/> Castelnau <input type="checkbox"/> Soulac
<i>Bassin d'Arcachon</i>	<input type="checkbox"/> Lège	<input type="checkbox"/> Marcheprime	<input type="checkbox"/> Belin-Beliet
<i>Sud Gironde</i>	<input type="checkbox"/> La Réole	<input type="checkbox"/> Langon	<input type="checkbox"/> Bazas

ENGAGEMENT : Je m'engage à participer au pèlerinage des malades du **12 au 16 juillet 2024** au soir en tant que :

JEUNE à l'ACCUEIL

BONNET BLEU

Entourer la réponse souhaitée

INSCRIPTION REGLEMENT

Frais d'inscription au pèlerinage	30 €
Forfait transport / pension	110 €
Total	140 €

Je règle par chèque individuel joint à l'ordre de « **Hospitalité Bordelaise** » (les chèques ne seront encaissés qu'après le 1^{er} juillet)

Je règle par chèques échelonnés en indiquant la date d'encaissement au dos de chaque chèque

Je règle par internet via le site sécurisé : <https://www.apayer.fr/hospitalitebordelaise>

En cas d'annulation, après le 30 juin, les frais d'inscription ne seront pas remboursés

Fait à leSignature :

Impératif : à faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux

► 1 Autorisation parentale (obligatoire pour les mineurs)

- Je déclare avoir lu les différents points de la CHARTE du Jeune Hospitalier mineur.
- J'autorise, ma fille/mon fils, _____ à participer au pèlerinage à Lourdes organisé par l'Hospitalité Bordelaise du 12 au 16 juillet 2024
- J'ai bien noté qu'en cas de problèmes majeurs, de santé ou de discipline, je pourrais, à tous moments, être appelé par un responsable de l'Hospitalité Bordelaise pour venir chercher ma fille/mon fils, sur le lieu de pèlerinage.
- En outre, je donne tous pouvoirs aux responsables de l'Hospitalité Bordelaise, pour prendre une décision urgente pour un problème de santé.

Fait à _____ le, _____

Signature du jeune

Signature des parents :

► 2 Autorisation de prise de vue et de diffusion de l'image d'un mineur

Nous, soussignés : nom,prénom : Mme, Mr : _____

Adresse @mail : _____@_____

N° de Tel : _____

Agissant en qualité de représentant légal de :

Nom/prénom de l'enfant, du jeune : _____

Autorisons l'Hospitalité Bordelaise à effectuer, dans le cadre du pèlerinage du 12 au 16 juillet 2024 des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître.

Autorisons l'Hospitalité Bordelaise à diffuser les images prises pendant le pèlerinage.

L'HB précise qu'elle n'exerce aucune exploitation commerciale de ses outils de communication.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du **droit à l'image et au respect de la vie privée**.

Fait àLe

Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé » _____
(Signature du représentant légal)

CHARTRE DU JEUNE HOSPITALIER MINEUR

« Vous avez fait le choix de venir en pèlerinage ...cela vous engage ...»

Esprit du Pèlerinage : Un pèlerinage est un temps privilégié pour la découverte de la présence du Seigneur dans nos vies... en passant par la prière et en se mettant au service de nos amis malades ou handicapés. Ce n'est pas nécessaire d'avoir une grande expérience de prière pour y aller ; mais il faut avoir un désir sincère d'y participer.

La Prière : On s'engage à faire de notre mieux pour bien vivre des moments de prière :

- « Personnelle » Un cœur à cœur avec Dieu ou avec Marie, notre mère du Ciel. Cela pourra se faire tant devant la Grotte que dans les chapelles et les basiliques ou tout simplement en « marchant » ...
- « Collective » lors de nos célébrations, Chemin de Croix, Processions, Temps de méditation...

Attitude envers nos amis malades et handicapés : Vous êtes là pour aller à leur rencontre. En le faisant, ils apprécieront votre présence et des échanges se créeront assez facilement. Soyez à leur écoute, soyez naturel, soyez vrai !!!

Vos missions :

- 1) Au petit déjeuner, déjeuner et dîner, vous serez très présents en salle à manger pour dresser les tables, pour l'aide au repas de nos amis qui rencontrent des difficultés, pour desservir et assurer le ménage après les repas.
- 2) Vous aiderez au déplacement des fauteuils et des voitures bleues.

Votre hébergement : Vous serez logés au Centre Assomption qui se trouve à proximité des Sanctuaires.

Vos repas : Vos repas midi et soir seront pris au self St MICHEL.

La tenue : Pour favoriser un esprit d'équipe, assurer une bonne présentation de notre groupe, et aussi un respect de soi et des autres, vous vous engagez à suivre les indications concernant la tenue vestimentaire :

- pour les jeunes filles appelées « bonnets bleus » : un foulard, un tablier et un tee-shirt fournis seront votre seule tenue durant le pèlerinage, bermuda ou short fortement conseillé, pas de pantalon, jupe non autorisée.
→ **à la remise du tablier et du tee-shirt, vous vous engagez personnellement à les restituer le jour du départ, sans quoi ils vous seront facturés** (au fil du temps, trop de vêtements prêtés disparaissent).
- pour les garçons appelés « jeunes à l'accueil » : chemisette bleu clair obligatoire, pantalon « en bon état » et de couleur foncée de préférence bleu (pas de bermuda ni short).

Des sacs à dos aux couleurs de l'HB vous sont proposés à notre « magasin HB ».

Consignes générales : Du matin au soir, vous êtes encadrés par notre Aumônier et vos responsables à qui vous devrez accorder toute votre attention passant par le respect des consignes, des horaires et des informations, responsables vers qui vous pourrez vous tourner en cas de problème.

Vous êtes tenus également de respecter toutes les consignes établies au **Centre de l'Assomption**. Vous y êtes accueillis pour les 5 jours, pour un hébergement en communauté, avec toutes les disciplines qui s'imposent.

Consignes particulières :

- les téléphones portables sont autorisés mais devront être éteints pendant les célébrations, cérémonies et les temps de service tant pour le respect des lieux que pour le respect des personnes que vous accompagnez.
- **La consommation d'alcool et de toute substance prohibée est formellement interdite pendant le pèlerinage.**
- La participation aux célébrations n'est pas facultative.

Tout manquement à cette chartre pourra entraîner l'exclusion immédiate du pèlerinage avec demande aux parents de venir vous récupérer sur place. Une telle décision serait prise après une discussion avec vos responsables et la direction.

Signature du jeune hospitalier mineur

Signature des parents

NOM :

Prénom :



**HOSPITALITE BORDELAISE
NOTRE DAME DE LOURDES**
**Participation au pèlerinage des
personnes malades ou handicapées
à Lourdes
du 12 juillet 24 au 16 juillet 24**

HOSPITALITÉ BORDELAISE
145 rue Saint Genès
CS 11989
33081 BORDEAUX CEDEX
05.56.24.97.07
venir@hospitalite-bordelaise.com

**FICHE SANITAIRE DE LIAISON
pour les jeunes mineurs
« Bonnet Bleu et Jeune à l'Accueil »**

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ Fille Garçon

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT LE JEUNE MINEUR

VACCINATIONS :

L'enfant est-il à jour des vaccinations : OUI NON

Si l'enfant n'est pas à jour de ses vaccinations, joindre un certificat médical de contre-indication. Le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.

TRAITEMENTS

L'enfant est-il atteint d'une **maladie** pouvant nécessiter une **prise de médicaments** durant le temps passé à Lourdes :
 OUI NON

L'enfant est-il susceptible de prendre un **médicament d'urgence** ou un traitement médical sous surveillance médicale :
 OUI NON

Si oui, joindre **une ordonnance récente** et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

ALLERGIES :

Précisez la ou les allergies dont souffre l'enfant : _____

Précisez la conduite à tenir : _____

Donnez, si c'est le cas les difficultés de santé éventuelles et la conduite à tenir : _____

En cas de difficultés, vous pouvez vous renseigner auprès du Dr DEMINIÈRE 06.16.41.35.69

RESPONSABLE LEGAL :

Nom, prénom et lien de parenté : _____

N° de Tel : Fixe : _____ portable : _____

Adresse mail : _____

Nom du médecin traitant : _____ N° de Tel : _____

N° de SS : _____

Je soussigné(e), Mr/Mme : _____, responsable légal de l'enfant : _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe médicale de l'Hospitalité Bordelaise à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

SIGNATURE du représentant légal

Date :